

## - Professionnels -

### Une équipe dédiée :

- Psychiatre
- Psychologue
- Moniteur Éducateur
- Infirmier
- Assistante Sociale

### Les équipes des MAS en soutien :

- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Etc ...

Un accompagnement 5 jours sur 7 :  
de lundi au vendredi en horaires de journée.

L'équipe peut accompagner simultanément  
4 personnes sur les deux zones de proximité

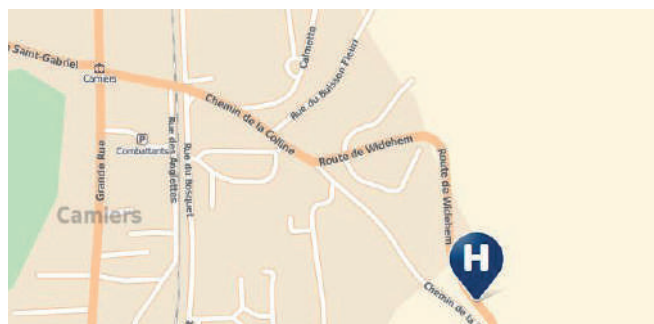
**SOUTENIR**  
**PRÉVENIR**  
**COMPLÉTER**  
**MODULER**

## - Contact -

Horaires d'accueil des secrétariats :  
de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

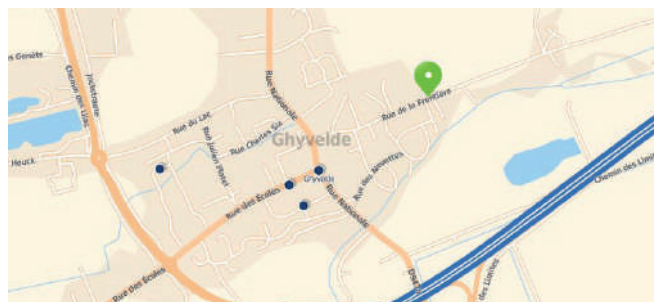
### ZONE SUD - MAS de Camiers - IDAC

Route de Widehem - BP 129 - 62 176 Camiers  
Tél : 03.21.89.70.23 - Fax : 03.21.89.70.59  
medieval@ch-idac-camiers.fr  
cfrere@ch-idac-camiers.fr  
www.epsm-camiers.fr



### ZONE NORD - MAS « la Dune aux Pins » - AFEJI

255 rue de la Frontière - BP 14 - 59 254 Ghyvelde  
Tél : 03.28.26.68.00 - Fax : 03.28.29.99.54  
Messagerie : 06.12.31.01.57  
aguillou@afeji.org  
clecornez@afeji.org  
cco@afeji.org  
www.afeji.org



Deux équipes d'intervention  
sur le Territoire de Santé du Littoral

## Unité d'Accompagnement et de Soutien

pour adultes en situation de handicap psychique



### Zone SUD

#### MAS de Camiers

Route de Widehem - BP 129  
62 176 Camiers  
Tél : 03.21.89.70.23

### Zone NORD

#### MAS « la Dune aux Pins »

255 rue de la Frontière - BP 14  
59 254 Ghyvelde  
Tél : 03.28.26.68.00



TOUTES LES VIES ONT LA MÊME VALEUR

L'unité s'inscrit dans une démarche de qualité d'accompagnement des usagers, conformément au rapport PIVETEAU «Zéro sans solution».



L'Unité d'Accompagnement et de Soutien est rattachée à la MAS de l'IDAC de Camiers.

Intervention sur le territoire de santé du Littoral :  
- la Zone Nord, adossée à la MAS «Dune aux Pins» (AFEJI)  
- la Zone Sud, adossée à la MAS de l'IDAC de Camiers

## - Critères d'admission -

- Présenter une altération de la fonction psychique et avoir une limitation d'activité et/ou de participation sociale en raison de ce trouble.
- Etre âgé de plus de 20 ans (au moment de l'admission) et disposer administrativement d'une notification MAS pour intervention de l'UAS

Ces conditions sont reprises dans le document individualisé de prise en charge, présenté à la personne lors de l'entretien de préadmission.

Chaque demande sera examinée individuellement par la commission d'admission.

## - Missions -

### 1 - PERSONNE ACCOMPAGNÉE :

- Dans le cadre d'une relation de confiance, l'équipe pluridisciplinaire recueille, centralise, et analyse la situation afin d'identifier les besoins individuels de la personne accompagnée.
- Une coordination des accompagnements est proposée avec les partenaires pouvant y répondre.

### 2 - AIDANT :

- L'équipe propose une écoute bienveillante et participe à l'évaluation du degré d'épuisement des aidants.
- Des temps de parole sont proposés. Les aidants sont orientés vers les structures de droits communs et les dispositifs existants en fonction des besoins repérés par le psychologue.

L'équipe de l'UAS reste à disposition pour le montage du dossier d'admission en lien avec les assistantes sociales du secteur.



## - Objectifs -

- Redonner estime de soi et dignité à la personne.
- Retrouver une motivation à être acteur et auteur de ses projets, d'avoir une place dans la cité.
- Participer à la destigmatisation de la personne porteuse d'un handicap psychique et orienter les aidants.

En fonction des besoins déterminés par le projet personnalisé, des activités visent à une **ouverture sur la vie sociale et culturelle locale, la préservation et l'amélioration des acquis et la prévention de régressions.**

## - Activités socio-thérapeutiques -

- Activités et ateliers pouvant être mutualisés avec la SAAS (Structure Alternative d'Accueil Spécialisé) et la MAS de l'IDAC de Camiers.
- Mutualisation du pôle rééducation sur la MAS de Ghyvelde : accompagnement de groupes et en individuel (kinésithérapeutes, ergothérapeute, éducation sport et santé), aménagement, environnement et rythmes de vie.